



Le tourisme de mémoire en Normandie

Le Débarquement du 6 juin 1944 fut un tournant décisif dans la Seconde Guerre mondiale : la libération de la France et de l'Europe débutèrent sur les plages normandes. C'est en Normandie que s'est dessiné le visage du monde actuel. Depuis 80 ans, notre région s'affirme comme une destination touristique profondément liée au domaine de la mémoire, où se croisent des visiteurs de tous pays et de toutes générations pour découvrir et partager le souvenir de ceux qui ont œuvré pour la paix.

Avec 94 sites et lieux de visites mémoriels, 44 musées, 21 mémoriaux et sites naturels et 29 cimetières, le tourisme de mémoire est la première thématique de visite en Normandie parmi l'ensemble des sites et lieux de visites normands.

[Le Tourisme de Mémoire en Normandie : étude des usages et des retombées économiques](#)

[Le Tourisme de Mémoire en Normandie : étude des usages et des retombées économiques \(infographie\)](#)

Nouveau musée du Débarquement d'Arromanches-les-Bains

La construction du nouveau musée du Débarquement a permis notamment la mise en valeur des vestiges du port artificiel, visibles depuis l'intérieur du musée, et du rôle joué par le village dans la Seconde Guerre mondiale

Le coût total du projet s'élève à près de 10,3 millions d'euros HT, la Région Normandie participant à hauteur de 3,3 millions d'euros.

Le musée a été inauguré le 6 juin 2024 dans le cadre du 80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie.

Le musée du Débarquement est agréé « musée de France » par l'Etat (Ministère de la Culture). Il fait partie des sites les plus visités en Normandie avec 300 000 visites par an. Premier musée en lien avec la Seconde Guerre mondiale, il a ouvert ses portes en 1953. Jusqu'à sa fermeture en novembre 2022, le musée a accueilli plus de 20 millions de visiteurs. Il retrace notamment l'extraordinaire histoire de la conception et de la mise en service des ports artificiels par les alliés, appelés Mulberries. Des vestiges du Mulberry B - le seul à avoir résisté à la tempête du 19 juin 1944 - sont toujours visibles à Arromanches-les-Bains, derniers vestiges de cette prouesse technologique qui a contribué au débarquement de troupes et aux livraisons de matériels pour les forces alliées engagées dans la Bataille de Normandie.

Le contrat de destination

Le contrat de destination « **Tourisme de mémoire en Normandie** » permet de rassembler les acteurs autour de la mise en œuvre d'une ambition et d'une stratégie définies conjointement. L'ambition de ce contrat est de **faire de la Normandie la destination internationale par excellence sur la Seconde Guerre mondiale**, orientée vers des valeurs universelles, incarnées dans le théâtre des opérations militaires.

La Région, en tant que pilote, est le garant de l'avancement et de la cohérence des différents chantiers.

Exemples d'actions régionales

- Création d'un Club D-Day au Comité Régional du Tourisme, pour la définition et la mise en œuvre d'un plan marketing partagé
- Expérimentation d'une démarche d'appropriation par le territoire en vue de créer une communauté des acteurs

- Appel à projets pour développer les outils numériques au service de la médiation
- Renforcement des démarches qualité et développement des formations
- Réflexions sur l'écomobilité sur l'Espace littoral de la Bataille de Normandie
- Création d'une marque D-Day Normandie-Terre de Liberté » représentant un univers visuel séduisant et attractif pour tous publics.



Le Forum régional du tourisme de mémoire

Pour contribuer à la structuration de la destination Tourisme de Mémoire en Normandie, la Région a organisé le 1er Forum régional du tourisme de mémoire fin 2013 à Caen.

L'objectif : conforter la filière du tourisme de mémoire en allant au-delà du grand évènement que fut le 70e Anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie. Il s'agissait d'amorcer un travail collaboratif afin de valoriser la destination Normandie auprès des visiteurs du monde entier, en lien avec la démarche d'inscription des Plages du Débarquement à l'UNESCO.

En avril 2015 s'est tenu le 2nd Forum régional du Tourisme de Mémoire qui a permis de présenter les avancées du contrat de destination à l'ensemble des acteurs et définir les travaux à mener pour les années à venir.

La première cérémonie dédiée aux victimes civiles en Normandie

En juillet 2019, la Région Normandie a souhaité mettre à l'honneur et commémorer le souvenir des 21 000 victimes civiles de la Seconde Guerre Mondiale en Normandie ainsi que celui des 498 villes martyres de Normandie détruites dans les combats ayant permis la libération de la France et de l'Europe, en organisant une cérémonie d'hommage.

La Région a décidé d'organiser cette première cérémonie d'hommage aux victimes civiles et aux villes martyres de la Bataille de Normandie, à Epron, ville détruite à 80 % après avoir reçu plus de 200 000 obus et avoir été le théâtre de combats très violents en juin et juillet 1944. Epron a été prise et reprise 20 fois avant d'être finalement libérée par les Britanniques le 9 juillet 1944.

Un nouveau label pour les villes normandes reconstruites

Consciente des atouts de son abondant patrimoine de la Reconstruction et de la nécessité de le mettre davantage en valeur, la Région Normandie a lancé le label Patrimoine de la Reconstruction en Normandie.

Les objectifs :

- sensibiliser les Normands à l'intérêt et à la richesse de ce patrimoine et les inciter, en particulier les habitants des villes reconstruites, à en devenir des ambassadeurs ;
- soutenir les collectivités dans la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine bâti ;
- renforcer l'attractivité touristique de la Normandie en développant l'offre de visite culturelle et touristique autour de ce patrimoine.

Les plages du débarquement



Les Plages du Débarquement, Patrimoine mondial

[Site web Normandie pour la Paix](#)

[Club DDay Normandie](#)